

## Demande d'inscription sur la liste des membres de l'association cultuelle de Saintes-Cœur de Saintonge

Je soussigné(e) NOM\* .....

Prénom\* .....

Nom de jeune fille .....

Né(e) le ..... à .....

Demeurant\* .....

Courriel .....

Ayant pris connaissance des articles 1 et 2 de la Constitution de l'Eglise protestante unie de France et de l'article 3 des statuts de l'association cultuelle de l'Eglise protestante Unie de Saintes-Cœur de Saintonge (voir au dos),  
Reconnaissant que « Jésus-Christ est le Seigneur »,  
Demande mon inscription comme membre de cette association cultuelle.

J'autorise l'association cultuelle de l'Eglise protestante unie de Saintes-Cœur de Saintonge, responsable des traitements, à utiliser les informations recueillies exclusivement pour permettre toute correspondance papier ou numérique relative aux activités de l'association et à leur financement. La conservation de ces données sera limitée au plus à trois années d'inactivité de notre relation. Aucune information ne sera transmise pour son usage à un tiers, sauf réquisition judiciaire ou administrative.

Conformément au Règlement Général pour la Protection des Données du 27 avril 2016, je dispose en tout temps d'un droit de consultation du registre des traitements des données, d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, d'oubli et de portabilité des informations me concernant, droits à exercer auprès de Claudie de Turckheim, présidente du Conseil presbytéral.

J'accepte par ailleurs que les données me concernant soient utilisées par l'Association les Amis des Temples.

A .....

Le .....  
signature

## Constitution (Extraits)

### **Article 1 – Fondements : Déclaration de foi**

En Jésus de Nazareth, Dieu révèle son amour pour l'humanité et le monde.

L'Église protestante unie de France le proclame avec les autres Églises chrétiennes. Sur la lancée de la Réforme, elle annonce cette bonne nouvelle : Dieu accueille chaque être humain tel qu'il est, sans aucun mérite de sa part. Dans cet Evangile de grâce, au cœur de la Bible, se manifeste l'Esprit de Dieu. Il permet à l'Église d'être à l'écoute des textes bibliques et de se laisser conduire par eux au quotidien.

Dieu nous a créés, nous invitant à vivre en confiance avec lui. Nous trahissons pourtant cette confiance, et nous voilà confrontés à un monde marqué par le mal et le malheur. Mais une brèche s'est ouverte avec Jésus, reconnu comme le Christ annoncé par les prophètes : le règne de Dieu est déjà à l'œuvre parmi nous.

Nous croyons qu'en Jésus, le Christ crucifié et ressuscité, Dieu a pris sur lui le mal. Père de bonté et de compassion, il habite notre fragilité et brise ainsi la puissance de la mort. Il fait toutes choses nouvelles !

Par son Fils Jésus, nous devenons ses enfants. Il nous relève sans cesse : de la peur à la confiance, de la résignation à la résistance, du désespoir à l'espérance.

L'Esprit saint nous rend libres et responsables par la promesse d'une vie plus forte que la mort. Il nous encourage à témoigner de l'amour de Dieu, en paroles et en actes.

Dieu se soucie de toutes ses créatures. Il nous appelle, avec d'autres artisans de justice et de paix, à entendre les détresses et à combattre les fléaux de toutes sortes : inquiétudes existentielles, ruptures sociales, haine de l'autre, discriminations, persécutions, violences, surexploitation de la planète, refus de toute limite.

Dans les dons qu'elle reçoit de Dieu, l'Église puise les ressources lui permettant de vivre et d'accomplir avec joie son service : proclamation de la Parole, célébration du baptême et de la cène, ainsi que prière, lecture de la Bible, vie communautaire et solidarité avec les plus fragiles.

L'Église protestante unie de France se comprend comme l'un des visages de l'Église universelle.

Elle atteste que la vérité dont elle vit la dépasse toujours.

À celui qui est amour au-delà de tout ce que nous pouvons exprimer et imaginer, disons notre reconnaissance.

« Célébrez Dieu, car il est bon et sa fidélité dure pour toujours. » (Psaume 118,1)

### **Article 2 – L'Église protestante unie de France**

L'Église protestante unie de France – Communion luthérienne et réformée professe qu'aucune Eglise particulière ne peut prétendre délimiter l'Église de Jésus-Christ, car Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent. Elle a pour raison d'être d'annoncer au monde l'Evangile. Elle est donc ouverte à toute personne qu'elle appelle à croire en Jésus-Christ, à approfondir sa foi par la lecture de la Bible et l'écoute de la prédication, à recevoir le baptême s'il ne lui a pas déjà été donné et à participer à la Sainte Cène.